

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 16 juillet 2010

**Présents :** M Delcourt, Maire

Mme Fievet, MM Béghin, Doucy, adjoints

Mmes Barret, Guillaud, Pinte, Van Butsele,

MM Bernard, Delcroix, Loosveldt, Pade, conseillers.

Excusée : Mme Meurillon procuration à M Beghin.

Absents : Mme Top, M Margez

Secrétaire de séance : M Régis Doucy.

### Ordre du jour prévu:

#### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 6 juin 2010.

Celui-ci est disponible sur le site Internet et distribué toutes boites (Ptit bachinois N° 101).

Approuvé à l'unanimité.

#### 2. Tarifs cantine, garderie et étude dirigée pour l'année scolaire 2010-2011

La commission scolaire et périscolaire, réunie le vendredi 8 juillet, propose les hausses suivantes :

- **cantine** pour la rentrée 2010-2011, une hausse de 1,50% (inflation 1,60%). Le prix du repas est fixé à 2,70 € (pour rappel, tarif rentrée 2009 = 2,66€).

A ce jour, les repas nous sont facturés 2,34 € par le fournisseur, il reste donc à la commune 0,36 €, pour assumer le complément de nourriture, pain et eau, les salaires du personnel et les frais des locaux.

Pour la rentrée de septembre, l'inscription à la cantine est automatique, charge aux parents de « barrer » les jours de non fréquentation et de renvoyer le bulletin d'inscription.

- **garderie**, une hausse moyenne du taux de 1,20%, inférieure à l'indice de l'inflation qui est de 1,60% sur 12 mois glissants à partir de mai 2009. Ces tarifs sont modulés en fonction du quotient familial (selon la prescription de la Caisse d'Allocations Familiales, les tranches de quotient sont alignées sur les valeurs conseillées et prises en compte pour les activités jeunesse de la CCPP) soit :

Quotient familial	0 à 500 €	501 à 673 €	674 à 873€	874 à 1073 €	1074 à 1273 €	1274 € et +
La vacation	1,16 €	1,30 €	1,41€	1,51 €	1,57 €	1,60 €
Forfait à la semaine	6,96 €	7,80 €	8,46 €	9,06 €	9,42 €	9,60€

Le forfait à la semaine s'entend pour un accès quotidien, matin et soir à la garderie.

(Pour mémoire, en 2009, la vacation avec le quotient minimum était de 1,15 €, et avec le quotient 1074 elle était de 1,58 €).

Pour la facturation de l'étude, la commission souhaite garder le même taux que l'année passée

soit 1 € par séance, étant précisé que le prix est facturé par semaine complète (4 €) quel que soit le nombre de jours de fréquentation.

Le Conseil valide à l'unanimité les propositions de la commission.

#### 3. Dotation pour fournitures et bourse scolaire pour la rentrée 2010-2011

La commission propose une revalorisation de 1,15% de la dotation pour fournitures scolaires, qui passe ainsi de 43 € à 43,50 € par élève scolarisé à Bachy.

-Il est proposé à titre de **bourse scolaire** pour les enfants en secondaire jusque la veille de ses 16 ans(jour anniversaire), un montant de 40,00 € sur présentation d'un certificat de scolarité.

-La commission souhaite affecter un crédit de 1 200 € par école, pour participer aux transports lors des sorties pédagogiques pendant l'année scolaire.

Le Conseil valide à l'unanimité les propositions de la commission.

#### 4. Subvention 2010 aux associations et autres personnes de droit privé

M le Maire propose une revalorisation de 2,7% de la subvention. Il rappelle que les associations de Bachy bénéficient aussi d'aides matérielles (locaux...) et de contributions en nature (impression de tracts, circulaires...).

Aînés de Bachy : 190 €, Amicale Laïque R. Rolland (suspendue, n'a plus d'activité pour l'instant), P'tits Mômes (suspendue, plus d'activité), les P'tits Poucets : 190 €, Union des Anciens Combattants : 190€, UNC/AFN : 190 €, Cercle St Eloi : 190 €, Bois sans Soif : 190 €, Danse Bachynoise : 190 €, Boule Bachynoise : 190 €, Joyeux Bourleux : 190 €, Association Colombophile «l'Epervier» : 144 €, Club de Tennis : 190 €, Nature et Patrimoine : 190€, Vivons Bachy : 190 €, association de musique Milasi : 190 €, tennis de table : 190 €, Festibachy : 190 € ; soit 2994 € au total.

Pour les associations des communes limitrophes qui interviennent à notre demande sur la commune de Bachy : Harmonie l'Avenir de Bourghelles : 380 €, Entente Foot Mouchin/Bachy : 190 €.

Pour les associations extérieures à Bachy, M le Maire propose pour : Société Historique de la Pévèle : 95€, Fondation de Pévèle 95€, Réajis : 95 € ; soit un total de 855 €.

-L'École de musique d'Aix, pour sa prestation 2009-2010 de 33 heures à l'école Dolto, nous demande une subvention de 777 €, soit 25,90 € de l'heure. Les 3 heures supplémentaires effectuées sont pris à leur charge. Nous avons passé une convention pour 30 heures, convention qui sera renouvelée pour l'année scolaire 2010-2011.

Le Conseil valide la proposition de M le Maire.

Nota : La commission scolaire doit encore valider le nombre de séances par classe à la piscine de Ronchin.

#### 5. Rapport d'activité 2009 de la CCPP

Celui-ci est disponible dans la bibliothèque de revues des élus.

Celui-ci est validé à l'unanimité.

#### 6. Révision des statuts de la CCPP.

-Une mise à jour des statuts de la CCPP a été validée lors du conseil communautaire du 29 juin 2010 à Genech. La grande nouveauté porte sur la création du « Pôle d'échange » de Templeuve, avec réalisation de 2 aires de stationnement de part et d'autres des voies, la création de voirie vers Louvil et Genech, ce qui améliorera notre accès vers la gare, plus de traversée de passage à niveau, et d'une liaison douce (piétons, cyclistes) vers Cappelle-en-Pévèle. Approuvé à l'unanimité.

#### 7. Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la création d'un parking sur le pôle culturel et scolaire

Le Conseil Général nous avertit des nouvelles dispositions de répartition du produit des amendes de police à partager entre les communes de moins de 10 000 habitants. Il existe en priorité 2, la possibilité d'obtenir une subvention, plafonnée à 10 000€ au taux maximum de 60% de la dépense HT, pour la création de parking hors chaussée à proximité des établissements scolaires. Je vous demande l'autorisation de déposer une demande de subvention pour le parking de 14 places à créer près du groupe scolaire & périscolaire J.Brel, dont une réservée aux personnes avec handicap, coût de l'opération 28 366€.

Le Conseil valide la proposition de M le Maire.

#### 8. Actualisation de la demande de subvention au Conseil Général du Nord (Médiathèque Départementale) pour la construction de notre médiathèque

Lors de la séance du conseil municipal du 2 octobre 2009, vous m'avez autorisé à exécuter une demande de subvention au Conseil Général du Nord de 35% du coût HT des travaux soit 140 991,52€. A ce jour, après l'appel d'offres, le coût total de la construction est de 434 301,14€ HT, hors VRD, donc un montant de subvention de 152 005,40€. Je vous demande de pouvoir actualiser celle-ci. La MDN ne finance pas la création des aires de stationnement.

Le Conseil valide la proposition de M le Maire.

## 9. Désaffectation du bâtiment de l'école F. Dolto sis 13 Place de la Liberté

Monsieur le Préfet a émis un avis favorable à notre demande de désaffectation des locaux de Dolto. Je vous demande de confirmer celui-ci. Cet avis du Préfet, a été émis après consultation des services de l'Inspection académique. Avis favorable à l'unanimité.

## 10. Déménagement, changement de siège de la Mairie

Je vous demande de valider le transfert de la Mairie du 21 route nationale vers le 13 Place de la Liberté. Celle-ci retrouvera son siège avant 1950 et sera située au centre du village que d'être à la limite de Bourghelles. L'ouverture au public de la nouvelle mairie est prévue le mardi 3 août 2010. Validé à l'unanimité.

## 11. Désaffectation et déclassement du bâtiment sis 21 Route Nationale

Les services de Monsieur Préfet nous proposent 2 solutions :

- Toute occupation privative du domaine public donnera lieu au paiement d'une redevance. Tel est le régime juridique applicable pour l'occupation privative du domaine public.
- ou alors, il vous est également possible de sortir ce bien du domaine public au profit du domaine privé de la commune. Pour ce faire, le bien doit être désaffecté, puis déclassé. Si tel est le choix, il appartient au Conseil de prendre une délibération en vue de la désaffectation et du déclassement. Les conditions d'occupation seront alors régies par les règles du droit privé.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour désaffecter et déclasser le bâtiment du 21 route nationale afin de sortir ce bien du domaine public au profit du domaine privé de la commune, solution plus facile à gérer dans le futur avec les nouveaux locataires.

## 12. Compte-rendu des travaux des commissions.

### 7.1- Représentant au Pays Pévêlois par M Delcourt (23 juin, 8 juillet)

- Développement économique, Plan Local de Développement Economique (définition des actions), comment revitaliser les centres-bourg (exemple pris de SAMEON)

### 7.2-Commission bibliothèque par M Bernard (15 juin)

- Point avec Mme Cécile Pinte, coordinatrice des médiathèques pour la présentation du logiciel de gestion des livres de la médiathèque.

### 7.2-Représentant CCPP au Symidene par M Delcourt (24 juin)

- Compte administratif 2009, Modification du tableau des effectifs, appel d'offres pour l'exploitation des déchetteries d'Annoeullin et Thumeries. Appel d'offres pour l'exploitation de la déchetterie de Genech. Rapport sur le coût et la qualité du service du traitement des déchets.

### 7.5-Commission Scolaires et périscolaires par Mme Fievet (9 juillet)

- Préparation de la rentrée 2010

## 1. Informations diverses

- Bilan fête de la musique
- Bilan de la ducasse
- Le projet d'éoliennes à Rumes est relancé. Un 2eme projet est démarré sur la zone d'activité de Tournai.
- Avancement pour la commercialisation de notre Zone d'Activités, Mise en conformité de la voirie.
- Avancée avec le SDIS. Au lieu d'une hausse de 20% pour arrivée à un taux semblable aux grandes agglomérations, le Conseil Général prévoit une haussé de 15% des cotisations pour étaler la charge sur un plus

grand nombre d'années. L'argument principal revient à dire que plus de 80% des interventions des pompiers concernent le service à la personne en zone rurale comme en zone urbaine.

- Déménagements (école, cyber, restaurant, garderie, biblio, mairie), Mois de juillet très chargé, chaque semaine un déménagement, tous les bénévoles sont le bienvenue. En septembre, une réorganisation complète des services au public sera en place.

- Ouverture de notre restaurant scolaire le 1<sup>er</sup> juillet en mode self. Très apprécié des enfants. Nous avons quelques désagréments pour la mise en route des nouvelles installations. La période des congés doit permettre de tout solutionner pour la rentrée.

- Genech, conseil communautaire de la CCPP

- Départ de 2 enseignantes à Dolto, arrivée de la Directrice : Départ de Mmes Bourelle et Roussel et arrivée de Mme Lepoutre pour Directrice de l'école maternelle Dolto. Une manifestation sympathique a été organisée pour leur départ par les parents d'élèves.

- Conseil des écoles.

- Enquête pour le SCOTT, Proposition par Monsieur le Maire, d'une vue du village pour les 15-20 ans à venir.

- Création d'un chemin piétonnier entre le groupe scolaire - périscolaire & culturel J.Brel avec la place des Tourelles et la rue Jean Baptiste Lebas.

-Avancement des divers projets en cours.

- Réforme des collectivités territoriales, Qu'elles sont les vues du Conseil : une intégration à la Métropole ou une communauté de communes élargie. Il est temps d'y réfléchir pour donner à M le Préfet notre sentiment.

-Evolution de nos effectifs : Mme C. Pinte, nous a présenté sa démission. Elle a obtenu le concours de bibliothécaire universitaire et va rejoindre la région parisienne. Mme Brocard a demandé aux caisses de retraite son départ pour janvier 2011

- Vous venez de vivre la dernière réunion du Conseil Municipal au 21, route nationale.

## 2. Questions diverses

-vos questions (si possible envoyer 24h avant la séance pour préparation des réponses, merci)

Clôture de la séance à 23h30.